



Amis du REPTA - Réunion du bureau exécutif élargi aux correspondants de pays - Compte rendu de la réunion du 8 décembre 2011

Le bureau élargi de l'AREPTA s'est réuni le 8 décembre au siège des CEMEA 24 Rue Marc Seguin de 10h à 16h30 sous la Présidence d'Yves Clavier Président

Étaient présents : Luc Dedessus-le-Moustier secrétaire, Sylviane Olivier trésorière, Anne Riolon trésorière adjointe, Aicha Bah Diallo Présidente du REPTA et Henri Vilette secrétaire du REPTA.

Pays représentés : Guy Menant (Madagascar), Suzanne et Gérard Droz (Bénin) Marguerite Jacques (Burkina Faso) Anne Riolon (Cameroun) Ghislaine Dedessus-le-Moustier (Niger) Hélène Ormières (Sénégal) Yves Clavier (Maroc) Calude Ledron (Mali) Annie Cayeux Botte (Togo)

Invités : Marie Noel Audigier (dossier AFD et capitalisation,), Patricia Quirion (Mali), Liliane Guérin.

Excusés : Jean Gabriel Cohn Bedit secrétaire adjoint, Rita Hubac,

A l'Ordre du jour :

1-Présentation du Fawe par Aicha Bah Diallo

2-Informations relatives au dossier TICE et au rôle de l'AREPTA par Guy Menant

3-Mise à jour des équipes et correspondants pays

4-Les rencontres petite enfance et développement communautaire de Cotonou par Gérard Droz

5-Projet d'actions 2012 :le dossier AFD actualité et réécriture par Henri Vilette

6-Les Délégations AREPTA en région par Luc dedessus-le-moustier

7-Le devenir des groupe thématiques Luc Dedessus-le-Moustier

8-Point financier par Sylviane Olivier

9-Calendrier 2012 et missions à venir par Yves Clavier

Compte rendu et décisions :

1-Le FAWE : Créé en 1992 le Fawe (forum for african women educationaly) que préside Aicha Bah Diallo est un forum des femmes responsables en éducation pour que toutes les femmes et les filles aient accès à l'éducation Il vise à former des enseignants et des fonctionnaires « gender sensivity »

. Le siège se situe à Nairobi et il existe des antennes autonomes du Fawe dans 36 pays .Chaque antenne bénéficie de fonds non affectés (8000 dollars de fonctionnement affectés par le siège)

Un travail en synergie avec les REPTA de pays est tout à fait envisageable.

Le FAWE interviendra à la triennale de l'ADEA à Ouagadougou en février sur le Thème « Femmes et développement »

Les domaines d'actions en cours : Formation de formateurs sur le genre, Centre d'excellence pour la promotion des femmes, Révision des programmes ;Action dans les pays en post conflits .Programme de prise en charge des filles dans l'enseignement technique vers des options discriminantes (électricité ..maçonnerie) Dénonciation du harcèlement en université..

Site : <http://www.fawe.org/index.php ?lang=2>

2-Les TICE et la contribution des membres de l'AREPTA.

Il s'agit d'une demande d'informations formulée par des membres adhérents à laquelle répond Guy Menant responsable du dossier. Celle-ci porte plus particulièrement sur l'organisation des missions successives, sur la constitution des équipes intervenantes et sur la circulation de l'information auprès des personnes impliquées en particulier les correspondants de pays dont on constate une articulation insuffisamment assise avec le secrétaire du REPTA et le responsable TICE..

Pour l'année 2011 la logique des missions a porté sur une exploitation au pied levé d'un public de gens formés, du niveau de compétences acquises par ceux-ci au cours des différentes sessions et de la capacité ainsi réalisée de pouvoir répondre à la commande de l'organisation qui finançait l'opération de formation de formateurs sur des terrains d'implantation et d'équipement choisis par elle.

Complémentairement nous devons préserver notre capacité à poursuivre ou initier des actions innovantes de Type REPTA dans les pays où nous allons nous rendre.

On peut formuler de cette expérience un bilan mitigé validant la complexité que portait l'écriture de la convention initiale. Le bilan n'est pas négatif pour autant mais le REPTA ne retrouve pas dans la mise en œuvre la philosophie de l'action qui est la sienne, le mode opératoire qui est le sien, ce qui a semblé au départ justifier l'appel qui lui fut adressé...

Pour 2012 dans le cadre d'une mise en oeuvre des nouvelles orientations retenues à l'AG du REPTA et de l'AREPTA faisant des Tice un élément transversal des trois domaines d'exclusion prioritairement retenus (les jeunes 6 à 16 ans, les filles et les femmes, la professionnalisation et l'insertion) il est probable que les adhérents de l'AREPTA rassemblés en équipes de pays autour de leur correspondant et impliqués dans les différents chantiers de capitalisation et d'approfondissement en cours de création trouveront d'avantage l'occasion de s'engager comme ils le souhaitent.

Si la poursuite de la contribution du REPTA au programme Sankoré est sollicitée par le financeur et programmée pour une année complémentaire de service de suite, la prestation de service constituerait la meilleure réponse pour un engagement des membres de l'AREPTA à cet endroit permettant par ailleurs les expérimentations que nous nouveaux projets vont nécessiter.

3-Correspondants de pays reformulation et organigramme :

Cette fonction a vu le jour en 2008 et fut inscrite au règlement intérieur de l'AREPTA lors de l'assemblée générale de juin 2010 (on parlait avant de responsable ce qui introduisait une confusion dans les REPTA de pays existants).

Suite au bureau exécutif du REPTA qui s'est tenu le lundi 7 novembre sous la présidence d'Aïcha Bah Diallo, Yves Clavier fait part de l'organisation des correspondants de pays retenue ce jour là.

Organigramme 2012	
Pays	correspondant
Madagascar	Guy Menant
Niger	Ghislaine Dedessus-le-moustier
Bénin	Gérard Droz
Cameroun	Anne Riolon
Mali	Claude Ledron
Togo	Annie Cayeux Botte
Maroc	Yves Clavier
Burkina faso	Marguerite Jacques (en lien avec Gaby)
Sénégal	Hélène Ormières (en lien avec Henri)
Guinée	Désignation en cours

Pour mémoire, le correspondant de pays :

- Est membre du bureau élargi des amis du REPTA (donc à l'évidence membre adhérent de l'AREPTA)
- Il porte l'ensemble des questions et dossiers au bureau de l'AREPTA et si nécessaire au bureau du REPTA (en particulier la recherche de partenaires et de financements)
- Il est le lien fonctionnel de dialogue permanent avec le REPTA de pays et ses différents acteurs locaux.
- Il recherche et collecte auprès du REPTA de pays les nouveaux projets alternatifs lors des visites et/ou missions qu'il effectue lui même ou en lien avec les missions qui se déroulent dans le pays dont il est chargé.

L'assemblée générale de juin a ouvert dans le cadre de ses travaux d'ateliers de nouvelles perspectives dans ce domaine (du correspondant de pays vers l'équipe pays) ce qui nécessite la construction d'une culture commune et peut être la formalisation d'un nouveau cahier des charges relatif à cette fonction.

Pour cela : Un regroupement des Correspondants de pays est programmé les 12,13 et 14 mars 2012 au matin (lieu à déterminer ..CIEP de Sèvres probablement)

4-Rencontres petite enfance et développement communautaire de Cotonou du 26 au 30 novembre 2012.

Gérard Droz fait un point d'actualité sur l'avancement de la préparation de ces rencontres dont on espère rapidement les accords de financement. Il évoque la convention programme du Gref /AFD (950 000 euros de subvention sur un total de 1 700 000 euros dont un tiers versé en 2011) dans lequel les rencontres figurent au titre du volet capitalisation dont le REPTA est chargé.

Un financement de 45 00 euros de l'AFD est inscrit à cet effet à charge au REPTA de solliciter les fonds équivalents auprès d'autres bailleurs éligibles. Depuis la rentrée le principe d'une réunion mensuelle est retenu et la contribution d'Henri Vilette pour le REPTA et Marie Noëlle Audigier pour l'AREPTA acquise. Yves Clavier et Luc se joindront autant que de besoin. La délégation de chaque pays participant devra comprendre à minima une personne représentant la petite enfance et le développement communautaire et une personne en responsabilité politique en ce domaine.

Gérard Droz présente aux correspondants de pays les démarches qui doivent être entreprises et surtout :

- sensibiliser les SCAC pour le financement
- rechercher les projets innovants à retenir.
- Sont également évoqués : la mise en place du comité scientifique, le partenariat UNICEF/Aide et action/Breda et Adea dont il faudra se rapprocher par le biais des représentants dans chaque pays .
- Démarche : la Ministre du pays doit faire une requête à l'Unicef pour financer la venue des pays.
- Il faudra se rapprocher du groupe petite enfance présent à la triennale de l'ADEA.

5-Expérimentations 2012 : le projet AFD.

Dans le cadre de ses recherches de réponses alternatives en direction des exclus et questionnant par les usages l'apport du numérique aux différents formateurs, le REPTA a décidé de poursuivre la recherche action entreprise en 2009 dans les sites initialement installés et équipés au Niger, Mali, Sénégal et Burkina Faso. Pour cela elle a sollicité un financement de l'AFD sur 3 années en déposant un dossier que le comité d'octroi doit examiner le 13 décembre. Le dialogue poursuivi avec les responsables du service laisse entrevoir un accueil favorable sous réserve d'une réécriture du projet dans des directions plus expérimentales qu'il nous paraît tout à fait possible d'adopter. Le groupe ad hoc (Henri Vilette, Yves Clavier, Luc Dedessus-le-Moustier et Marie Noelle Audigier) va donc prolonger son travail. La mise en œuvre de ce projet ne sera possible qu'avec la mobilisation des différentes équipes pays ci et là bas l'implication des différents acteurs étant la condition d'éligibilité et réussite de celui-ci.

6-Les délégations AREPTA en région :

Deux délégations sont aujourd'hui en action .Chacune témoigne de l'ensemble des potentialités apportées par cet échelon de proximité pour le plaidoyer en direction des exclus, la participation du REPTA aux campagnes déconcentrées (SSI, Assises de la coop), le dialogue avec les associations, les collectivités territoriales voir les entreprises, l'accès à la presse. Les délégations doivent devenir l'espace d'engagement pour tous ceux qui nous rejoignent. Elles doivent nous permettre de nous rapprocher de ceux qui alphabétisent et dans les universités ou IUFM recherchent de l'exemplarité. Des formations sont ici possibles. Nous avons programmé 4 régionales. Il nous faut poursuivre en Rhône alpes et dans le Nord.Est. Dès à présent il est proposé que les régionales de l'AREPTA figurent sur le site et puissent diffuser les comptes rendus de leurs réunions et leurs initiatives.

7-Le devenir des groupes thématiques :

Lancée suite aux rencontres de Ouagaougou, la formule ne fait guère recette car elle est sans doute inadaptée aux besoins qui pourtant se font de plus en plus criant. S'agissant de mettre en commun nos savoirs, savoir faire et nos conceptions, de définir les directions de travail à adopter et mettre en œuvre, voir définir la position commune sur un sujet. Les occasions n'ont pas manqué. Notre vocation expérimentale appelle le partage des questionnements, des réussites et parfois des échecs. La création de **Chantiers ouverts** de durée limitée en réponse à une demande de clarification serait probablement plus adaptée.

La capitalisation évoquée pour les rencontres de Cotonou et dans le dossier AFD, **les exclusions**, la traduction de méthodes de lecture en **langue locales et la francophonie**, **le non formel et**

l'apprentissage tout au long de la vie dont va traiter l'ADEA, **l'alphabétisation intégrée des adultes**, ne sont ils pas des nécessités d'ouverture de chantiers pour mieux agir ?

8-Point Financier.

Sylviane Olivier fait le point concernant les adhésions 2011. 42 personnes sont à ce jour adhérentes ce qui témoigne d'une stabilisation et fidélisation nouvellement acquise. L'objectif des 50 adhérents demeure.

Il faut rappeler la décision de l'AG non encore mise en œuvre d'une adhésion modique pour que les jeunes et les étudiants qui ont travaillé avec nous dans le cadre de stage ou séjour puissent pérenniser leur lien avec l'AREPTA. Il faut souligner également l'existence de donateurs qui par ce biais contribuent chaque année à la vie de notre association. En caisse à ce jour : 7647,26 euros hors dons annoncés.

La participation financière de l'AREPTA aux rencontres de Cotonou est validée.

9- Calendrier 2012 du REPTA et l'AREPTA

- Missions REPTA programmées :

Niger : Mission courant février (Alpha Femmes, Tice, Formation 12 :16 et rencontres bénin) responsable G Dedessus-le-Moustier (4 personnes) - Cette mission se prolongera du 12 au 18 février à Ouagadougou pour la triennale de l'Adea

Bénin : Mission rencontres Cotonou Gérard Droz (2 personnes)

Burkina Faso du 12 au 17 février Triennale de l'ADEA

Madagascar : janvier et mars Mission région nord pas de calais jumelage Etsika 2 personnes responsable Guy Menant (deux personnes)

Maroc : mission exploratoire responsable Yves Clavier

Autres missions évoquées sous réserves :

Mali : nouvelle mission à prévoir

Sénégal : deux missions à prévoir dont une sur les rencontres petite enfance

Bénin : mission Sankoré

- Evénements :

Tunis : Edumed le 3 et 4 avril et rencontre au siège ADEA responsable Yves Clavier

-Bureau du REPTA :

18 janvier, 29 février, 14 mars après midi,(en lien avec la réunion des correspondants AREPTA)

9 mai et 7 juin

-Assemblée générale du REPTA le 28 juin.

Au secrétariat : Luc Dedessus-le-Moustier avec la complicité d'Hélène Ormières et Ghislaine Dedessus-le-Moustier